

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – REPONSE IMPERATIVE IMMEUBLE :

En vertu des dispositions de l'article 32 du décret du 17 Mars 1967, « le syndic établit et tient à jour une liste de tous les copropriétaires avec l'indication des lots qui leur appartient [...] il mentionne leur état civil ainsi que leur domicile réel ou élu ». Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente dûment complétée et signée par vos soins :

I – NOM DU COPROPRIETAIRE OU DU REPRESENTANT¹ LEGAL DU LOT PRINCIPAL DE COPROPRIETE

(1 SEUL EN CAS DE MARIAGE AVEC UN CONTRAT OU EN CAS D'INDIVISION OU DE TUTELLE OU D'ADMINISTRATION LEGALE)

L'adresse ci-dessous servira à l'expédition des courriers

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville

Téléphone Mobile :

Autre Téléphone :

email Perso :

Autre email :

II – OCCUPATION DES LOTS :

Occupez-vous le bien?

OUI

NON

Si NON est-t-il loué?

OUI

NON

Nom et Prénom du Locataire :

Téléphone :

Email :

Date d'entrée dans le logement :

Le gérez vous personnellement?

OUI

NON

Si NON ; indiquez ci-dessous les coordonnées de l'agence gérant votre bien

Nom de l'agence :

Nom du gestionnaire :

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone Agence :

Téléphone Gestionnaire :

Qui règle les appels de fonds

VOUS

AGENCE

Etes vous intéressé par le prélèvement automatique de vos charges? OUI NON

III – IDENTIFICATION DES LOTS

N° du Lot Logement :

N° de la porte du Logement :

Bâtiment :

Etage :

N° du Lot Cave ou Cellier :

N° du Plan de la Cave ou Cellier

N° des Lots Parking :

N° du Plan des Parking :

N° des vigiks :

N° des Télécommandes :

IV – OBSERVATIONS